



Auto Moto Ecole Patrick

Bureau de L'Isle-Jourdain :
Agrément : E 02 032 0170 0
Siret : 424 134 039 00033
Téléphone : 05 62 07 06 99

Bureau de Léguevin :
Agrément : E 02 031 0637 0
Siret : 424 134 039 00041
Téléphone : 05 61 06 60 65

Bureau de Lévignac :
Agrément : E 02 031 0851 0
Siret : 424 134 039 00025
Téléphone : 05 61 06 15 60

Numéro de formation professionnelle : 73 31 07552 31
Code NAF : 8553Z

Adresse mail : autoecolepatrick32@orange.fr

Garantie financière 27/02/2019

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

COURS PRATIQUES

Sur circuit fermé : Travail sur la technique et le regard

- Les contrôles pour l'entretien et la sécurité
- S'installer au poste de conduite
- Démarrer, s'arrêter avec précision
- Tenir l'équilibre
- Ralentir, freiner
- Tourner
- Technique d'inclinaison
- Manœuvres de freinage et d'évitement

En Circulation :

Circulation en agglomération et hors agglomération

- S'insérer en sécurité dans la circulation
- Franchir les différents types d'intersection
- Changer de direction

1. Questionnaire préalable



2. Inscription



3. Formation Pratique
Hors circulation



4. Apports théoriques
sur le Code de la Route



5. Formation Pratique
En circulation



6. Sensibilisation aux
risques

COURS THEORIQUES

Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite, portant sur :

- Le respect des règles
- La vitesse
- La consommation d'alcool et autres produits
- L'utilisation de distracteurs
- L'influence des pairs et la pression sociétale

Apports théoriques en parallèle des cours pratiques :

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virages et changements de direction
- Le franchissement des intersections et régimes de priorité

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Connaître les principales règles du Code de la Route et comprendre leur rôle
- Formuler des risques en fonction de la situation.

Sensibilisation aux risques :

- Les risques spécifiques de ces véhicules, les accidents les plus caractéristiques
- Les conséquences d'un défaut d'entretien sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur